



PRE-INSCRIPTION

Séjour Seniors en vacances - JURA **Du 29 aout au 5 septembre 2026**

Dans le cadre de la lutte contre l'isolement social, votre association a décidé d'organiser pour la première fois un séjour dans le cadre Séniors en Vacances, principalement réservé aux adhérents pouvant bénéficier de l'aide financière de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances).

Si vous ne partez pas souvent en vacances, profitez de l'opportunité de partir pour un séjour accessible et encadré de 8 jours :

**Au Village de Vacances CAP France « Neige et Plein Air » de LAMOURA*, au cœur du Parc Naturel Régional de la Station des Rousses,
À un prix imbattable.**

Site internet : [Village vacances Neige et Plein Air Lamoura Jura - Cap France](#)

40 places seront disponibles et le voyage se fera en autocar

Départ de Reims le 29 aout vers 13 h pour un retour le 5 septembre vers 16 h 30.

Vous pourrez profiter d'un restaurant avec une cuisine traditionnelle jurassienne, d'un espace aquatique et bien-être (hammam et sauna) avec piscine couverte et chauffée, d'une salle de sport en pleine nature.

Le coût du séjour tout compris sera d'environ 650 €/personne**

Pension complète, transport, taxe de séjour et assurances annulation/rapatriement.

Une aide financière ANCV de 212 €/personne peut être accordée selon le revenu net imposable (Voir grille au verso)

Le règlement s'effectuera en 3 fois par chèque.

À l'inscription, mai et juillet 2026.

Les montants vous seront communiqués selon le tarif définitif.

*Hébergement en chambre simple, double, Twins (lits jumeaux) ou triple, équipée de sanitaire et salle de bain privative, linges de lit et toilette fournis.

** base 40 personnes sans déduction de l'aide financière ANCV

(1) Horaires à confirmer

PROGRAMME DU SEJOUR

Avec guide accompagnateur tout au long du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4
Déplacement	-	-	30 kms A/R	80 kms A/R
Matin	Voyage de Reims à Lamoura	Lamoura : accès espace aquatique et espace bien-être à volonté	Les Rousses : visite du fort des Rousses et de la station	St Claude : visite du musée de la Pipe et du diamant puis de la cathédrale
Déjeuner		Village de vacances	Village de vacances	Restaurant à St Claude
Après-midi	Arrivée fin d'après-midi pour installation et pot de l'amitié	Alentours : balade champêtre, découverte de la flore du Haut Jura	Lamoura : démonstration tourneur sur corne	Moirans : visite du musée du Jouet et retour par les gorges du Flumen
Soirée	Animée	Animée	Animée	Animée

	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8
Déplacement	-	4 kms A/R	28 kms A/R	
Matin	Lamoura : initiation gym aquatique avec animateur	Lamoura : visite du musée du Lapidaire taille de pierres fines	Les Moussieres : visite fromagerie traditionnelle du Haut Jura	Voyage de Lamoura à Reims avec panier repas fourni
Déjeuner	Village de Vacances	Village de vacances	Village de vacances	
Après-midi	Alentours : Balade La Vy du Lac avec super point de vue	Lamoura : Jeux de société et jeux de mémoire dans une ambiance conviviale	Lamoura : après midi libre et relaxante	
Soirée	Animée	Animée	Animée	

Vous trouverez ci-dessous les conditions pour bénéficier de l'aide financière de l'ANCV si vos revenus sont inférieurs aux plafonds ci-dessous

RÈGLES D'ÉLIGIBILITÉ À L'AIDE FINANCIÈRE

L'aide financière est attribuée sous contrôle de ressources, si le revenu net imposable du dernier avis d'imposition est inférieur ou égal :

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable personne seule	17 066	22 814	28 563	34 311	40 060	45 808	51 557	57 305	63 054	68 802	74 551
Revenu net imposable couple marié ou pacsé	-	-	32 199	37 948	43 696	49 445	55 193	60 942	66 690	72 439	78 187

L'aide financière est directement versée au professionnel de tourisme et de loisirs. Elle est d'un montant de :

- **176€** pour un séjour France Métropolitaine (hors IDF) ou Europe de 5 jours/4 nuits ou un séjour Paris/IDF de 3 jours/2 nuits
- **212€** pour un séjour France Métropolitaine (hors IDF) ou Europe de 8 jours/7 nuits

Nous nous chargerons d'obtenir l'aide financière de 212 €/personne qui sera déduite du dernier chèque correspondant au solde à régler.

**Pour vous pré-inscrire, vous devez être à jour du paiement de vos cotisations
et envoyer le bulletin avant le 15 février 2026 :**

➤ **Le bulletin de ci-dessous :**

Par courriel à : initiativ.retraite5108@gmail.com

Ou par courrier à : **INITIATIV'Retraite 51-08 en précisant « Séjour ANCV »** –
2 rue Léon Patoux - CS 50001 – 51664 Reims Cedex

**Des documents obligatoires seront à fournir lors de l'inscription car
ils seront exigés par l'ANCV pour vérifier votre éligibilité à l'aide :**

- **Dernier avis d'imposition complet du foyer ou de chaque participant**
(*Si non fourni, vous ne serez pas éligible à l'aide financière de l'ANCV*)
- **Photocopie recto/verso de carte d'identité en cours de validité ou passeport de chaque participant**

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce séjour, vous pouvez joindre :
M. Jean-Loup ROMEDENNE (*bénévole et membre de la commission loisirs*) au
06 18 20 61 66.

C'est avec plaisir que les membres de la commission loisirs espèrent que vous serez
intéressé pour participer à ce beau séjour.

Le bulletin d'inscription avec demande du premier règlement vous seront transmis fin
février 2026.

Reims, le 20 décembre 2025

La commission Loisirs

Bulletin de Pré-inscription séjour ANCV - JURA 2026

Eligible à l'aide financière (1)

Nom : Prénom : OUI NON

Nom : Prénom : OUI NON

Adresse : Tel

S'engage(ent) à s'inscrire pour participer au séjour JURA du 29/08 au 05/09/2026.

Nombre de personnes :

Chambre simple (sous réserve de disponibilité) OUI NON (1)

• Chambre double ou Twins (lits jumeaux) OUI NON (1)

• Chambre triple OUI NON (1)

Date : Signature :

Important : les pré-inscriptions se feront par ordre d'arrivée, en privilégiant les
adhérents pouvant bénéficier de l'aide ANCV.

(1) Rayer les mentions inutiles